

## Collecte des déchets

Quelle qu'en soit la raison, les déchets non enlevés le jour de la collecte doivent être rentrés pour 20 heures au plus tard.

En cas d'éparpillement des déchets sur la voie publique, le ramassage de ceux-ci sera effectué par le riverain concerné.

### PMC et Papiers-cartons

La prochaine collecte des PMC et cartons aura lieu le lundi **28 septembre** 2015.

### Déchets ménagers

- les jeudis à Familleureux, Seneffe et Petit-Roeulx.
- les vendredis à Arquennes et Feluy.

**Ecoparc Hygea** (rue de Tyberchamps - près du Canal)

Plus d'infos : [www.hygea.be](http://www.hygea.be) ou 065/87.90.90 (Hygea) - 064/65.09.82 (Ecoparc de Seneffe)

### Un problème relatif aux déchets ?

- Déchets ménagers - PMC - Papiers/Cartons - Ecoparc : Service environnement - 064/52.17.26

## Agenda

### Expo - Moulins en Hainaut

Jusqu'au **27 octobre** à la Grange à la dîme d'Arquennes  
Expo de la Maison de la Mémoire de Seneffe et du Centre Hannonia. **Sur R.V.** auprès de Claudine Delbruyère-Debelle : 067/87.80.67

### Brick Mania

Les **19 et 20 septembre** à la Salle Culturelle de Seneffe  
Venez découvrir de nombreuses constructions, démonstrations et participez aux ateliers créatifs !  
[www.belug.be](http://www.belug.be)

### Brocante de la Ronce

Le dimanche **20 septembre** de 6h30 à 17h

### Maison de l'Emploi de Manage

Les **18 et 25 septembre** de 9 à 11h, Manpower organise au sein de la MDE Manage des séances d'information pour la formation : « un contrat pour l'emploi » (apprendre les nouvelles techniques de recherche d'emploi).  
**Informations et inscription** : 0470/21.04.13

### Toup'tilitou et Minilitou (Gratuit)

Le samedi **26 septembre** à 10h à la bibliothèque de Seneffe pour les enfants de 0 à 3 ans  
Le samedi **26 septembre** à 11h à la bibliothèque de Seneffe pour les enfants de 3 à 5 ans

Chansons, comptines, jeux de doigts, histoires... un moment agréable à passer avec votre enfant.

**Réservation indispensable** : 064/52.17.87 ou [biblio@seneffe.be](mailto:biblio@seneffe.be)



Bibliothèques publiques

### Jogging du Bodinri

Le dimanche **27 septembre** - Inscription à partir de **8h30**. A l'école du village de Petit-Roeulx. 15, 10 et 5km à 10h15 - 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres et 1km de 9h20 à 9h45 Jogging du Challenge du Hainaut.  
**Contacts** : 0477/68.18.60 - 0497/50.35.78

## ONE SENEFFE Dépistage visuel précoce

Pour les enfants âgés de 18 mois à 3 ans.  
**Lundi 28 septembre 2015 de 13h45 à 16h30**  
au 23, rue Lintermans à 7180 Seneffe.  
Contact : Mme Christine SERGENT : 0499/57.29.37 - Mme Ingrid GAUTIER : 0499/57.28.11

## Emprunter des livres numériques en bibliothèque ?

C'est possible et gratuit grâce à la plateforme «Lirtuel» organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Conditions d'accès :

- Etre inscrit et en ordre de cotisation dans une bibliothèque de la Fédération
- Etre inscrit sur la plateforme «Samarcande»

### Modalités :

Emprunt possible de 3 livres numériques pour une durée de 30 jours  
Téléchargement possible sur ordinateur, tablette, liseuse ou smartphone.

### Besoin d'informations ?

N'hésitez pas à nous contacter au 064/52.17.87 ou [biblio@seneffe.be](mailto:biblio@seneffe.be)  
[www.Lirtuel.be](http://www.Lirtuel.be)



## Le feu en vaut-il la chandelle ?

*Mon voisin brûle ses déchets dans son jardin. En a-t-il le droit ?*  
Il est clair que **non**. Cependant, les végétaux secs provenant de déboisement, de défrichage de terrain ou d'entretien de jardin peuvent être incinérés.



### Quelles sont alors les règles à respecter ?

- Les feux doivent être distants de **100 mètres** des habitations, édifices, bois, bruyères, vergers, haies ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles.
- Ces derniers doivent être allumés pendant les heures suivantes : la **semaine de 08h à 11h et de 13h à 20h**. Ils sont interdits le samedi à partir de **11h** ainsi que les **dimanches et jours fériés**.
- Ceux-ci doivent être maintenus à un niveau tel qu'ils puissent être maîtrisés en toute circonstance. Ils doivent faire l'objet d'une **surveillance constante** par une personne majeure.
- Les fumées produites par les feux en plein air ne peuvent constituer une gêne ou un danger pour la circulation routière. De même, elles ne peuvent incommoder le voisinage par leur densité, leur odeur et les résidus de matière qu'elles peuvent transporter.

### Que se passe-t-il si je décide ne pas me conformer à ces normes ?

En ne respectant pas ces modalités, vous vous exposez à une amende administrative pouvant s'élever jusqu'à plusieurs milliers d'euros. Le feu n'en vaut donc pas la chandelle...

## "Coup de pouce pour la plantation de haies d'espèces indigènes"

Vous désirez planter au moins **50 mètres** de haies en espèces indigènes ? Rentrez votre projet au Service Environnement, Administration Communale, 21, rue Lintermans, 7180 Seneffe **avant le 21 septembre** en précisant la longueur de la haie envisagée (min. 50 mètres !), si vous la voulez libre ou taillée, le lieu où vous souhaitez planter (joignez un plan) et la largeur disponible... Soyez précis ! Indiquez toujours un n° de téléphone (éventuellement au bureau). Rens.: Service Environnement - 064/52.17.26

## "La Ruche qui dit Oui !" bientôt chez nous aussi !

### • Vous êtes consommateur et soucieux de ce que vous mangez ?

La Ruche qui dit Oui! est un outil de vente en ligne qui vous permet de réserver de bons aliments bien de chez nous, directement auprès des petites exploitations et des artisans de notre région: fruits, légumes, pain, fromage, viande, pâtes fraîches...

C'est vous qui choisissez ce que vous voulez et quand vous le voulez (pas de panier imposé).

C'est écologique, et c'est bon pour notre santé et pour notre économie locale !

### Devenez membre de la Ruche de Seneffe, sans engagement.

Dès qu'un nombre suffisant d'inscriptions sera enregistré, la Ruche pourra ouvrir, dans le courant du mois d'octobre.

La distribution des commandes se fera une fois par semaine, chaque mercredi soir, de 17h à 19h, dans la Salle de la Rotonde du Centre de l'Eau (entrée par la Rue Lintermans).

### • Vous êtes agriculteur, éleveur ou artisan à la recherche de nouveaux débouchés ?

La Ruche qui dit Oui! est un outil de vente en ligne qui vous permet de proposer vos produits à une communauté d'acheteurs locaux. Une telle communauté est en train de se construire: c'est la Ruche de Seneffe !

Si vous souhaitez proposer vos produits, prenez contact avec Régine Meulenyser, responsable de la Ruche de Seneffe, soit par mail [regine.laruche@gmail.com](mailto:regine.laruche@gmail.com), soit par téléphone 0485/11 47 26. Un accompagnement sur mesure est prévu.

- **Rendez-vous sur le site** [www.laruchequiditoui.be](http://www.laruchequiditoui.be) et choisissez la Ruche de Seneffe sur la carte interactive.

La Ruche qui dit Oui! est une entreprise sociale et solidaire pour le soutien et le développement de l'agriculture fermière familiale et des petits artisans locaux.

**LA RUCHE**  **SENEFFE !**